

---

## Vente du Site de Meudon : un CLAP de FIN ?

---

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a ordonné la vente du site à 2 promoteurs Vinci immobilier et Kaufman & Broad.

Estimé à 46,7 millions d'euros par un expert indépendant, l'État a bradé dans la précipitation la vente pour un montant de 38,8 millions d'euros, vente qui a été entérinée d'une courte majorité en Conseil d'administration du CNRS le 10 février 2023 contre l'avis de l'ensemble des élus des personnels.

Outre un préjudice financier au bénéfice du privé, l'État affiche sans équivoque un mépris pour les agents sommés de déménager **avant le 15 mars, soit en moins de 6 semaines**.

L'atteinte à la santé morale et à l'intégrité physique des personnels est considérable :

- un déménagement éclair pour une réinstallation des services à Gif-sur-Yvette ;
- des travaux scientifiques retardés et le cursus des apprentis ingénieurs de 3<sup>e</sup> année fortement dégradé ;
- un service central des concours du CNRS sans locaux pour une partie des concours de recrutement qui ont lieu actuellement ;
- un impact sur CNRS-Images et le déplacement de ses précieuses collections ;
- l'arrêt de la restauration collective après le 15 mars 2023.

Le ministère de l'Enseignement supérieur refuse de communiquer l'expertise utilisée pour justifier la vente de la parcelle aux deux promoteurs. Le courrier de la Ministre, sur décision interministérielle, à la direction du CNRS, daté du 25 janvier 2023, n'a pas été rendu public.

Néanmoins on peut s'interroger sur cette vente avec un prix de vente au m<sup>2</sup> environ 3 fois inférieur à l'estimation des Finances publiques quelques mois plus tôt lorsqu'il s'agissait d'échanger la parcelle à vendre aux promoteurs en échange d'une parcelle qui restera sur les bras du CNRS : plus de 10k€ du m<sup>2</sup> (en avril 2022) contre 3715€ du m<sup>2</sup> dans le cas de la vente forcée.

Pourquoi cet empressement du gouvernement à liquider le bien commun ? Si ce n'est permettre à 2 entreprises privées de construire des logements dans le cadre d'un permis de construire en ne tenant pas compte des dernières règles de construction et notamment en matière d'économie d'énergie.

Cette vente ne présente aucun enjeu scientifique, aucune amélioration de la recherche, aucune valorisation des personnels ou reconnaissance de leur travail, bien au contraire.

Cette vente forcée dans des circonstances humaines désastreuses exprime le mépris du gouvernement pour la recherche et les personnels qui chaque jour essaient de repousser les frontières des connaissances.

**C'est notamment pour l'ensemble de ces raisons que le SnpTES-UNSA a voté contre cette vente et soutient les collègues du site de Meudon !**

*Choisy-le-Roi, le 25 février 2023*